

REGLEMENT DU CLASSEMENT DES CLUBS PAR REGION

Lors des négociations avec les Régions pour la mise en place d'un classement des clubs alpins par Région, il a été question dans un premier temps de récompenser les clubs formateurs de champions. Le CRMV avait souhaité y intégrer également des résultats régionaux, pour mettre en valeur des clubs.

Les classements des clubs des Régions Lorraine et d'Alsace sont donc basés sur l'ensemble des résultats d'athlètes obtenus sur un plan international et national et aussi à moindre niveau sur un plan régional.

Ces classements font ressortir les meilleurs clubs ayant des représentants à tous les niveaux de compétition, et également des athlètes reconnus sur les listes de haut-niveau éditées par le ministère de la Jeunesse et des Sports.

Le classement est établi à la fin de chaque saison par la commission de classement qui comprend 5 personnes dont les noms suivent :

- 🏆 Le Président du CRMV : Mathieu KLETHI
- 🏆 Le Président de la commission alpine : Jean Pierre KOHLER
- 🏆 Le Vice Président de la commission alpine : Jean Claude L'EPINGLE
- 🏆 Le CTS de la Région Alsace : Jean Jacques LUTENBACHER
- 🏆 Le CTS de la Région Lorraine : Christian MEYER

Article 1 : Sont pris en compte en premier les athlètes qui représentent la FFS et la France aux sélections des Championnats du Monde, Jeux Olympiques et les Championnats du Monde juniors.

Article 2 : Tous les athlètes montés sur un podium des championnats nationaux suivants

- 🏆 Championnats de France toutes catégories
- 🏆 Championnats de France juniors
- 🏆 Championnats de France cadets
- 🏆 Championnats de France minimes
- 🏆 Championnats de France benjamins

apporteront des points à leur club, le nombre de points est fonction de l'importance de l'évènement.

Article 3 : Les athlètes listés haut niveau, proposés par la DTN de la FFS et entérinés par le Ministère de la Jeunesse et des Sports sont pris en compte dans les catégories suivantes :

- 🏆 Liste d'athlètes de haut niveau « Elite et senior »
- 🏆 Liste d'athlètes de haut niveau « jeune »
- 🏆 Liste d'athlètes « Espoir »

Article 4 : Les classements tiennent également compte de la sélection au Pôle France, premier objectif important des athlètes régionaux vers le haut-niveau. Cette sélection clôture le travail fait dans les régions.

Article 5 : Les jeunes athlètes benjamins et minimes représentant le CRMV aux différents Championnats de France apporteront des points à leur club.

Ces jeunes devront obligatoirement participer aux sélections sur la Massif organisées par l'ETR et la commission alpine. Le nombre de jeunes athlètes retenus est fixé par la FFS en attribuant des quotas à chaque Comité Régional en début de saison. Toutes places supplémentaires ne seront pas prises en compte pour le classement des clubs. Les jeunes coureurs minimes ne peuvent marquer qu'une seule fois des points sur les trois déplacements suivants :

- 🏆 1^{ère} étape de l'Ecureuil d'Or
- 🏆 2^{ème} étape de l'Ecureuil d'Or
- 🏆 Finale des Championnats de France.

Article 6 : Le TROPHEE CREDIT MUTUEL, classement qui fait ressortir les meilleurs athlètes régionaux et sacre également les meilleurs clubs du CRMV, prend une partie importante dans ce classement des clubs. Sont pris en compte les podiums du classement général toutes catégories en individuel, les podiums par catégorie des poussins aux masters V hommes et dames.

Les classements toutes catégories des clubs, ainsi que le classement des clubs catégorie jeunes pris sur le circuit poussins, benjamins et minimes, complètent ces classements.

Article 7 : Un coureur peut marquer des points en même temps dans sa catégorie et au classement général du TROPHEE CREDIT MUTUEL.

Article 8 : Le classement est effectué en fin de saison par Jean-Jacques LUTENBACHER, CTS et responsable de l'ETR. Les classements sont envoyés aux membres de l'ETR pour vérification avant d'être entérinés par la commission de classement.

Article 9 : La diffusion de ces classements se fera sur le site du CRMV par le Président de la commission alpine et le Président du CRMV transmettra les résultats aux Régions respectives.

Article 10 : La commission alpine transmettra les fiches du détail des résultats aux 3 meilleurs clubs par région.

Article 11 : Toute modification de ce règlement se fera à l'issue d'une réunion de la commission de classement à l'automne et sera transmise pour information sur le site du CRMV.

Fait à Cernay, le 6 décembre 2010

Pour le CRMV, le Président

Mathieu KLETHI

Pour la Commission Alpine du CRMV

Jean-Pierre KOHLER

Classement des clubs de ski de la Région ALSACE

SAISON :	CLUB :				
Catégories de résultats	Nbre de points par résultat	Nom des athlètes concernés		Points athlète	Total points
Sélection aux Championnats du Monde et J.O. (ttes catég.)	300				0
Sélection aux Championnats du Monde juniors	150 pts				0
Podiums aux Championnats de France ttes catégories	1ère place 200 pts				0
	2ème place 180 pts				
	3ème place 160 pts				
Podiums aux Championnats de France juniors	1ère place 120 pts				0
	2ème place 100 pts				
	3ème place 80 pts				
Podiums aux Championnats de France cadets (te)	1ère place 100 pts				0
	2ème place 80 pts				
	3ème place 60 pts				
Liste d'athlètes de haut-niveau : catégorie élite - senior	150 pts				0
Liste d'athlètes de haut-niveau : catégorie jeune	120 pts				0
Sélection au Pôle France	100 pts				0
Liste d'athlètes de haut-niveau : catégorie espoir	50 pts				0
Podiums aux Championnats de France minimes	1ère place 80 pts				0
	2ème place 70 pts				
	3ème place 60 pts				
Podiums au Critérium National des benjamins	1ère place 70 pts				0
	2ème place 60 pts				
	3ème place 50 pts				
Sélectionnés aux différentes finales nationales (minime-benj.)	10 pts				0
Podiums au classement général du Grand Prix du Massif	1ère place 50 pts				0
	2ème place 40 pts				
	3ème place 30 pts				
Podiums au classement par catégorie du Grand Prix du Massif	1ère place 30 pts 2ème place 20 pts 3ème place 10 pts				0
Classement général par équipes au Grand Prix du Massif (adultes)	1ère place 70 pts				0
	2ème place 50 pts				
	3ème place 30 pts				
Classement général par équipes au Grand Prix du Massif (jeunes)	1ère place 40 pts				0
	2ème place 30 pts				
	3ème place 20 pts				
Manifestations	Circuits	Nombre de courses		Points	
Organisation d'épreuves de ski alpin	Cpe d'Alsace adultes	X 10 pts		0	0
	Cpe d'Alsace jeunes	X 10 pts		0	
	Gd Prix adultes	X 10 pts		0	
	Gd Prix jeunes	X 10 pts		0	
TOTAL DU CLUB :				Points	0